Courmangoux

Bulletin municipal

Année 2012

20

Pressoir place du Candi

Sommaire

Le mot du Maire - p. 1
Mireille MORNAY - Maire

Conseil municipal - p. 2 à 12
Réunions publiques
Rappel des compétences transférées
Les commissions en détail
CCAS
Lutte contre l'ambroisie
Des containers installés au cimetière
Hommage à Robert Charnet

Vie associative - p. 13 à 20
Pêche Plan d'Eau du Grand Chevalet
Amicale Boule du Revermont
Léguéma
Anciens Combattants
Association communale de chasse agréée
Groupe d'animation
L'Envol

Vie locale - p. 21 à 33
Calendrier des manifestations 2013
Le Pressoir et la vigne
Entretien avec Jean Tournier autour de la généalogie
Le saviez-vous ? Une brochure sur les lieux-dits
L'alambic : comme l'alcool, la tradition s'évapore
Commerces « ambulants »
Recensement de la population
Le saviez-vous ? Une plaque commémorative
L'arc-en-ciel
Poisson volant ou poisson d'avril ?
2012 en photos
Etat civil 2012
la poste communique
Ain Domicile Services
Renseignements utiles

Bulletin municipal de Courmangoux n°20
Tiré à 350 exemplaires

Responsable de la publication :
Mireille MORNAY - Maire
Responsable du groupe de travail « Bulletin municipal » :
Michel GAILLARD
Membres du groupe :
Jeanine CROZET, Jean-Claude GAILLARD, Marie-Ange GAILLARD, Sylvette GAILLOT, Patricia GIROUD, Hervé TOURNIER
Création et mise en pages :
IDEOGRAPH' - St Etienne-du-Bois - 09 72 95 36 92

Sonnet du nouvel an

Vous êtes les lecteurs assidus
De ce qui coule de ma plume
Chaque an nouveau, c'est la coutume
Je forme vœux qui vous sont dus.

Ils sont paraît-il attendus
Et je vois que votre œil s'allume
Que votre espoir prend du volume
Que vous êtes plus détendus !

N'allez pas décrocher la lune !
Rêvez, malgré votre infortune,
Comme le fait le troubadour ...,

Même si votre cœur soupire
Qu'un noble idéal vous inspire
Quand l'heure n'est pas à l'humour !

René Louis OLIVIER
1er janvier 2013

2012 s'achève avec ses joies et ses peines pour chacun d'entre nous et, en ce qui concerne notre commune et ses hameaux, il faut noter que de nombreuses petites réalisations sont venues les agrémenter.

La très jolie construction qui abrite et protège le pressoir offert par Michel Tournier sur la place du Candi à Roissiat, est l'œuvre remarquable de nos deux cantonniers, Bertrand et Dominique. De plus, ce beau chantier a été primé par la route fleurie du Revermont qui nous a décerné le prix de la meilleure création.

Le fleurissement est également à signaler car il contribue beaucoup à embellir nos hameaux, et je remercie vivement toutes les personnes bénévoles qui, en plus de nos deux experts, prennent part avec goût à cette tâche.

Avec l'aide de la réserve parlementaire de Mme la Sénatrice Sylvie Goy Chavent, **un défibrillateur** a été installé sous le préau de la mairie, à proximité de la salle des fêtes. Pour mieux appréhender l'utilisation de cet appareil et les gestes à prodiguer lors d'un problème cardiaque engageant des personnes en difficulté, un stage de secourisme sera prochainement organisé par l'association l'Envol.

Le repas du CCAS au restaurant le Candi, toujours très chaleureux, fut très apprécié par les convives, et, nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

Jean-Luc Perret, notre dernier garde-champêtre, a quitté son poste en début d'année, ainsi que, plus récemment, son habitation dans la commune. Nous lui souhaitons une bonne retraite au cœur de la Bresse, en espérant qu'il revienne nous voir de temps en temps.

Nous faisons le maximum pour réaliser tout ce qui est possible avec notre modeste budget. Cette année fut **une année de transition** après les travaux d'assainissement et de voirie à Roissiat en 2011, et avant de continuer sur le hameau de Chevignat prochainement.

La restauration de notre importante voirie est également au cœur de nos préoccupations, et nous tâchons de la maintenir en bon état avec l'aide de la Communauté de Communes.

Le projet d'élaboration d'un **plan local d'urbanisme** s'achèvera vraisemblablement en 2013 mais rien n'est encore sûr. Par ailleurs, la restructuration du cimetière et l'accessibilité de la mairie seront des chantiers à démarrer dans les prochaines années.

Comme vous le voyez, **les idées sont là et il faut laisser les projets mûrir**. C'est donc avec cet entrain, que je forme le vœu de voir notre commune évoluer et prospérer en maintenant ce qui fait sa renommée : l'environnement et la qualité de vie.

Pour 2013, je souhaite à toutes et à tous, membres de vos familles et de nos associations que vous savez si bien animer, une année pleine de joie, de bonheur, de prospérité, de chaleur humaine sans oublier une bonne santé, ce qui est évidemment primordial pour tous.

Mireille MORNAY

Réunions publiques

Mireille Mornay entourée de ses adjoints et des conseillers municipaux a tenu lundi 3 décembre, mardi 4 décembre et jeudi 6 décembre des réunions publiques respectivement pour les habitants de Courmangoux, La Courbatière, et hameaux extérieurs, puis Chevignat et enfin Roissiat.
Mme le Maire a présenté le travail accompli depuis le début du mandat par l'équipe municipale, les travaux d'assainissement de Roissiat, les travaux de voirie, les noms et numéros de rue, la bibliothèque, le site Internet, le défibrillateur, le pressoir place du Candi ...
Les travaux en cours comme le PLU, le recensement, les jeux pour les enfants au plan d'eau ...
Les dotations et les subventions de l'Etat étant gelées et les charges en hausse, les projets notamment l'assainissement à Chevignat et l'accessibilité de la mairie, seront difficiles à réaliser.
De nombreuses questions ont été posées sur les finances, les affaires scolaires, la sécurité dans les divers hameaux, ..

Michel Gaillard

Rappel des compétences transférées

1/ A la Communauté de Communes de Treffort en Revermont (CCTER) :

• Aménagement de l'espace (suivi du schéma de cohérence territorial, mise en œuvre des grands équipements, aménagement rural)
o Délégué communal : Jean-Claude Gaillard

• Développement économique (actions économiques, pôles d'activités intercommunaux)
o Vice-Président : Denis Perron (Maire de St Etienne -du-Bois)
o Délégué communal : Jean-Claude Gaillard

• La création, l'entretien, l'aménagement de la voirie communale :
o Vice-Président : Daniel Brochier (Maire de Drom)
o Délégué communal : Serge Bénard

• La protection et la mise en valeur de l'environnement (traitement des déchets - étude actuellement de la redevance incitative - Service Public d'Assainissement Non Collectif)
o Vice-Président : Paul Monnet (élu à Corveissiat)
o Délégué communal : Sébastien Chorrier Collet.

• Actions et équipements sportifs, d'enseignements, et culturels (réalisation de salle de sports - construction actuellement à St Etienne-du-Bois - initiation musicale à l'école)
o Vice-Président : Jean-Michel Perdrix (Maire de Simandre-sur-Suran)
o Délégué communal : Hervé Tournier

• Action sociale d'intérêt communautaire (politique enfance jeunesse avec le relais assistantes maternelles, la structure multi-accueil à St Etienne-du-Bois pour les bébés de 0 à 3 ans, et l'espace jeunes pour les ados de 12 à 17 ans)
o Vice-Présidente : Mireille Mornay (Maire de Courmangoux)
o Délégué communal : Michel Gaillard

• Communication (établissement de l'Echomunauté, site Internet, signalétique, logo)
o Vice-Président : Raymond Maire (Maire de Treffort Cuisiat)
o Délégué communal : Michel Gaillard

2/ Au Syndicat d'Energie et de Communication

• L'électrification, l'éclairage public, les télécommunications, la communication électronique (fibre optique), le système d'information géographique (le cadastre), le gaz
o Délégué communal : Gérard Guret

3/Aux syndicats intercommunaux des eaux :

• Ain Suran Revermont avec délégation à la Lyonnaise des Eaux
• Bresse Revermont avec délégation à la Sogedo
o Délégué communal : Mireille Mornay

4/ S.I.V.O.S de Coligny : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire :

• Collège de Coligny et transports scolaires
o Président : Jean Bernadac
o Délégué communal et de la CCTER : Michel Gaillard

Mireille Mornay

Les commissions en détail

Commission voirie assainissement

Après l'année 2011 marquée par des travaux importants en matière de voirie et d'assainissement, l'année 2012 a porté sur plusieurs interventions d'entretien ainsi que l'aménagement de la place de Roissiat.

Concernant la voirie :
• L'entretien des voies en point-à-temps (réfections ponctuelles en émulsion) a été réalisé par la CCTER sur les voiries transférées à la Communauté de Communes
• Les agents communaux ont réalisé les préparations nécessaires avant ces réfections, notamment sur la Route du Combarberoux avec d'importants travaux préalables de reprise en enrobé
• Le chemin de la Forêt, qui se dégradait fortement, a été repris de manière plus importante avec des travaux préalables de purges et reconstitution du corps de voirie, ces travaux de terrassement ayant été confiés à la CUMA

Concernant l'assainissement, il n'y a pas eu de travaux en 2012 mais la préparation d'opérations à venir telles que le curage des lagunes et la mise en séparatif sur le bas de Chevignat. Ces dossiers ont fait l'objet de demandes de subventions déposées fin 2012, compte tenu des montants à engager. Les travaux à Chevignat devront être concertés avec les autres intervenants potentiels, notamment le Syndicat d'Eau Potable Ain Suran Revermont. Leur date de réalisation n'est donc pas connue à ce jour. Ces travaux s'inscrivent dans la suite du Schéma Directeur d'Assainissement et permettront d'éliminer une grande partie des eaux claires collectées (sources, infiltrations, eaux de pluie) qui perturbent le fonctionnement des lagunes.

La place du Candi à Roissiat

Chacun a pu découvrir en 2012 l'aménagement de la place du Candi, qui a entièrement été réalisé par les agents communaux Bertrand et Dominique. Leurs compétences ont en effet permis de concevoir et réaliser l'ensemble des travaux : terrassement et réseaux, charpente et toiture, espaces verts, ...
Le pressoir ainsi mis en valeur est un don de Michel Tournier et famille, il rappelle l'histoire viticole de notre village qui se perpétue. Trois ceps de vigne ont été plantés à côté.

Une petite fontaine fait circuler, dans des tonneaux, non pas le vin de Courmangoux mais un filet d'eau (bien entendu il s'agit d'un circuit fermé, muni d'une temporisation qui permet de l'arrêter la nuit).

L'espace a été agrémenté de plantations, rocailles et fleurissement qui le mettent en valeur. Enfin, la pierre réalisée par Michel Carrara rappelant le Grand Brûle et le site créé en 2011 à Chevignat, a été repositionnée sur ce nouvel aménagement.

Félicitations à Bertrand et Dominique pour cet aménagement très réussi et réalisé à moindre coût pour la commune grâce à leurs compétences.

Sébastien Chorrier Collet

Commission urbanisme

REFORME DE LA SURFACE DE PLANCHER ET INCIDENCES SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

1) Surface de plancher

La réforme de la surface de plancher de référence en urbanisme est entrée en vigueur le 1er mars 2012, soit en même temps que la réforme de la fiscalité de l'aménagement. (Voir bulletin info Juin 2012 - D)

Elle est désormais l'unique référence pour l'application de l'ensemble des règles d'urbanisme et se substitue ainsi à la surface hors d'œuvre brute (SHOB) et à la surface hors d'œuvre nette (SHON).

La surface de plancher s'entend comme la somme des surfaces closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 m et calculée à partir du nu intérieur des murs.

2) Incidences sur les autorisations d'urbanisme

A) Déclaration préalable de travaux

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux suivants réalisés sur une construction existante :

• travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Le seuil de 20 m² est porté à 40 m² si la construction est située dans une zone urbaine d'une commune couverte par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé (par exemple, un plan d'occupation des sols). Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 170 m²,

• travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment,

• travaux changeant la destination d'un bâtiment (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celle-ci n'implique pas de travaux.

B) Permis de construire

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

• ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m²

• ou ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² dans les zones urbaines couvertes par un plan local d'urbanisme (PLU) ou un document assimilé. Toutefois, entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 170 m².

• ou ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),

• ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

C) Recours à un architecte

Le recours à un architecte pour la réalisation d'un projet de construction n'est obligatoire que dans certains cas.

Recours obligatoire

Le recours à un architecte dépend de l'emprise au sol et de la surface de plancher :

• S'il s'agit d'une construction à usage agricole, le recours à un architecte est obligatoire dès lors que l'emprise au sol ou la surface de plancher dépasse 800 m².

• S'il s'agit d'une autre construction à usage autre qu'agricole, le recours à un architecte est obligatoire dès lors que l'emprise au sol ou la surface de plancher dépasse 170 m².

L'emprise au sol prise en compte pour le calcul de ce seuil est uniquement celle de la partie de la construction qui est constitutive de surface de plancher. Elle correspond à la projection verticale du volume de la partie de la construction constitutive de surface de plancher : les surfaces aménagées pour le stationnement des véhicules ou les auvents, par exemple, ne sont pas pris en compte.

À noter : si le projet comprend un bâtiment ayant 2 destinations (agricole et habitation), le recours à un architecte dépend du seuil réservé à chaque destination.

Recours facultatif

La personne qui n'est pas dans l'obligation de confier son projet de construction à un architecte peut toutefois obtenir gratuitement des conseils auprès d'un architecte du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE),

Jean-Claude Gaillard

LE PLU, ON EN EST OÙ ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est bien avancée, le 1er juin une réunion publique a eu lieu à la salle des fêtes de Courmangoux. Celle-ci avait pour objectif d'informer la population de l'état d'avancement des travaux et les différentes étapes avant sa finalisation.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté. Il explique le projet mis en place par les élus dans le respect des contraintes (terrains constructibles limités à deux pôles : Roissiat et le bourg de Courmangoux, 1 % de progression de population par an, ...) imposées par le Schéma de Cohérence Territoriale Bourg-en-Bresse Revermont (SCOT) et l'Etat. Celui-ci se traduit par des zonages, des orientations d'aménagement et des règlements.

L'instruction étant terminée, le Conseil municipal a arrêté le projet et transmis les divers dossiers aux différents organismes qui ont été associés à son élaboration. Ils ont trois mois pour faire leurs remarques. Ensuite le PLU sera soumis à l'enquête publique par le maire. Le plan ne doit pas être public avant cette enquête. Enfin Le PLU éventuellement modifié doit être approuvé par délibération au Conseil municipal.

Les objectifs du PADD sont :

• Maîtriser le développement de l'urbanisation en économisant l'espace.

• Mettre en place une offre variée de logements (avec 15 % de logements sociaux). Favoriser la réhabilitation des granges et des habitations vacantes. Eviter le mitage.

• Préserver l'espace agricole que ce soit dans le secteur montagneux ou en Bresse ;

• Intégrer les problématiques environnementales du territoire avec le Mont Myon en tant que site classé, les ZNIEFF, la zone Natura 2000, les zones humides inventoriées pour leur intérêt en termes de biodiversité, les jardins, les vergers, les boisements, la carrière de Roissiat.

• Préserver la qualité paysagère des entrées et sorties des hameaux, protéger le patrimoine végétal (haies, ...) et culturel (maisons de vignerons, croix, lavoirs, ...)

• Une politique de déplacements doux (chemins piétonniers, ...), de développement de zones de loisirs, d'amélioration de l'accessibilité et de l'assainissement.

Michel Gaillard

Commission communication, sports, loisirs, culture

BIBLIOTHEQUE BERNARD CLAVEL
BILAN DE L'ANNEE 2012

En 2012 la bibliothèque a continué sa progression

Le nombre d'inscrits est de 150 dont une vingtaine extérieurs à la commune. En un an le nombre de visites a dépassé les 1 000, 1 029 précisément contre 882 en 2011. Cette progression est due aux adultes (660 visites en 2012 contre 512 en 2011), le nombre d'enfants restant stationnaire (369 en 2012 contre 370 en 2011).

Le nombre de livres sortis avoisine les 2 000 sans les dépasser, 1 782 exactement contre 1846 en 2011. Cette légère baisse s'explique par le fait que le nombre de livres sortis par les enfants diminue : 894 en 2012 contre 1 055 en 2011. Pour les adultes il est en hausse : 888 en 2012, 791 en 2011.
Pour les enfants le nombre d'albums et surtout de BD sortis a diminué. La bibliothèque souffre du fait de ne pas avoir d'école sur la commune. Des actions en faveur des enfants devront être envisagées.
Pour les adultes, les romans connaissent toujours un grand succès, les documentaires sortis sont en progression. Le nombre de BD adultes empruntées est en diminution (il nous faudrait un choix plus important, des achats sont à prévoir).

Le nombre de bénévoles est de 15. Que ceux-ci soient remerciés pour leur travail : permanences, tri et couverture des livres, préparation du passage du bibliobus ou de la navette, participation aux diverses actions. Merci à Hervé pour le planning permanences, à Yves pour ses statistiques. C'est grâce aux compétences de chacun que notre bibliothèque est dynamique.

La bibliothèque possède en propre 1 800 livres et 300 revues. Régulièrement nous avons des dons.
De plus s'ajoutent 850 livres prêtés par la Bibliothèque de lecture qui sont changés deux fois par an lors du passage du bibliobus.
La bibliothèque propose au total environ 2 700 livres et 300 revues. Une navette chaque mois nous livre les ouvrages que nous avons commandés. Si un lecteur souhaite un ouvrage particulier il suffit de le signaler à l'un des responsables et nous ferons une commande à la bibliothèque de lecture.

De nombreuses actions en 2012

Samedi 11 février action avec les enfants de la bibliothèque de Verjon sur le thème de Carnaval. Mireille et Christine avec l'aide des bénévoles de la bibliothèque de Courmangoux ont organisé l'activité. Les enfants ont fabriqué des costumes et des instruments de musique, et ont défilé en musique dans Verjon, un petit spectacle a suivi, et l'après midi s'est terminée par des crêpes confectionnées par les bénévoles des deux communes.

Samedi 17 mars s'est déroulée à la bibliothèque Bernard Clavel de Courmangoux l'opération « premières pages » organisée conjointement par les bénévoles des bibliothèques de Verjon et Courmangoux.
Cette opération a été un véritable succès, avec la présence de 14 familles, dont 8 de Courmangoux, les autres familles venant de Verjon, Pouillat, Montmerle, Villereversure et même de communes plus éloignées comme Montréal la Cluse et Miribel.
Une quinzaine de « bouts de choux », installés sur des couvertures, qui ont assisté, avec une sagesse exemplaire, accompagnés d'enfants plus grands, au spectacle de marionnettes préparé par Verjon et présenté de façon magistrale par Mireille, Christine et Marie-Ange, qui ont su captiver l'auditoire des petits comme des grands. Mireille et Marie-Pierre, les maires des deux communes, ont ensuite remis les lots aux familles présentes (un livre «une chanson d'ours» ainsi que deux brochures destinées aux parents donnant des conseils pour faire apprécier la lecture aux enfants).
Un buffet composé de boissons diverses, et de pâtisseries salées et sucrées confectionnées par les bénévoles de la bibliothèque a clôturé agréablement cette matinée très conviviale, qui a permis aux jeunes parents et à leurs enfants de se rencontrer.

Séances de yoga : les 21 janvier, 3 mars, 12 mai, 23 juin, 13 octobre, 15 décembre
Ces séances de découverte du yoga en lien avec l'énergie de saison sont accompagnées d'un choix de textes. Elles sont conduites par Alain Dumot, professeur de yoga diplômé de l'école d'Evian.

Enfin la bibliothèque a eu la chance de recevoir cette année trois auteurs régionaux, dont pour la première fois, une « écrivaine »

Le samedi 31 mars 2012, Hélène Perraud est venue présenter son livre « zone d'ombres sur l'alpage ». Il s'agit d'un premier roman dont l'action se déroule dans le milieu rural des Hautes-Alpes. Un milieu qu'Hélène connaît bien, puisqu'elle est elle-même bergère, et qu'elle élève avec son mari chèvres et moutons dans leur ferme du Briançonnais. Après sa présentation suivie d'une séance de dédicaces, un DVD sur le métier de berger dans la région du Briançonnais a été projeté.

Le samedi 30 juin, Jean-Pierre Laravoire a présenté et dédicacé son roman « L'amant de la bise » Assis face à la photo de Bernard Clavel il commence par préciser « cet homme m'a donné goût à la lecture et à l'écriture, c'est pour moi un modèle »
L'action de son roman se passe sous l'occupation dans le cadre des montagnes au-dessus de Bellegarde. Enfant à Léaz, «une commune chère à son cœur» il passait souvent ses soirées avec les anciens du village qui racontaient la Résistance, les passeurs qui amenaient les pilotes alliés ou les familles juives de l'autre côté de la frontière suisse... Avec un style très direct il fait ressortir l'émotion des gens dans cette période difficile. Partant de faits souvent réels, il ne veut cependant pas faire œuvre d'historien, au contraire il donne libre cours à son imagination afin de donner aux personnages toute leur humanité.

Le samedi 15 septembre Jacques Bernard a présenté son roman « Secrets volés », un roman intimiste sur les relations complexes entre une mère et son fils, ainsi que sur l'amitié, sur fond de « secrets de famille ». Précisons que monsieur Bernard connaît bien la région puisqu'il est originaire de Foissiat, et qu'il a même exercé quelques mois en tant que stagiaire instituteur à l'école de Verjon. Il a, depuis son intervention, écrit un nouveau livre « L'étang de la Roselière » paru aux éditions de la Taillanderie.

Journée portes-ouvertes et troc de livres le 6 octobre
De 9h à midi, la bibliothèque Bernard Clavel a ouvert ses portes aux visiteurs qui désiraient en connaître le fonctionnement. Quelques bénévoles à l'intérieur ont présenté les collections tandis que d'autres sous le préau accueillaient les lecteurs autour d'un troc de livres. Les visiteurs ont déposé leurs livres et sont repartis avec de nouvelles lectures. Les discussions se sont prolongées dans un esprit convivial et chaleureux autour d'un café, d'un thé en grignotant quelques gâteaux apportés par des bénévoles de la bibliothèque. Une trentaine de personnes se sont déplacées mais le troc a surtout concerné les adultes alors que les petits lecteurs sont habituellement très nombreux. Le but de cette animation semble atteint : découverte de la bibliothèque avec de nouvelles adhésions et surtout échanges multiples dans la bonne humeur.

Le mardi 23 octobre réunion de territoire à la salle des associations, mairie de Courmangoux. Etaient présents les bénévoles des bibliothèque du secteur (Treffort, St Etienne-du-Bois, ...) sous la direction de Mme Bozon de la Bibliothèque de Lecture. La rencontre avec des bénévoles d'autres bibliothèque a été très enrichissante.

Le 6 décembre achat de 34 livres (500 €).

Actions en projet
Une action commune avec la bibliothèque de Verjon pour les enfants.
Opération Premières pages samedi 23 mars 11h en collaboration avec la bibliothèque de Verjon. Animation spectacle Kamishibaï. Le livre sélectionné remis aux parents des bébés nés en 2012 est « Mon arbre » d'Ilya Green.
D'autres actions restent à définir en commun au cours des réunions bibliothèque.

La bibliothèque est municipale, donc gratuite, aussi nous tenons à remercier les élus, la secrétaire de mairie, et madame le Maire pour leur aide et soutien.

Michel Gaillard

SITE INTERNET

Le site Internet comportera courant janvier un moteur de recherches. Celui-ci permettra de lister les articles contenant les termes recherchés.
Le site est tenu régulièrement par Christiane Gaillard.

Quelques statistiques

Du 1er décembre 2011 au 1er décembre 2012 (date de la rédaction de cet article) le site Internet de la commune de Courmangoux a enregistré 4 682 internautes différents (contre 3 585 l'année dernière) qui ont généré 8 510 visites et vu 31 167 pages. A cela s'ajoutent 8 009 visites pour le forum. Ces chiffres sont voisins de ceux de l'année dernière. 8 057 visites proviennent de la France, 78 des Etats-Unis, 50 de la Belgique, 46 de la Suisse, 37 de l'Allemagne, 28 du Maroc, 25 du Royaume-Uni, 23 du Canada et même 3 du Cameroun, 2 du Burkina Faso. Chaque visiteur regarde en moyenne 4 pages pour un temps passé de 2 minutes.

Outre le forum, les rubriques les plus visitées sont : l'album photos, l'agenda, les contacts, le tableau des associations, les informations municipales, la présentation géographique et historique, l'espace associatif, le Grand Brûle, ... 54 % des internautes sont de nouveaux visiteurs.

Michel Gaillard avec l'aide technique de Christiane Gaillard

Commission fleurissement

Malgré un départ difficile, l'arrachage malveillant de plants, la grêle, de nombreux massifs ont embelli la commune.

Des plantes vivaces ont été installées pour former un fond dans les massifs importants mais un petit problème demeure, le fleurissement du mur de la mairie. L'accès côté rue des vignes étant impossible (trop dangereux à cause des voitures qui rasent le mur) cela limite le choix des plants et il semble que les géraniums ne poussent pas bien à cet endroit : il va falloir trouver une autre idée.

Le jury de la route fleurie n'établit plus de classement mais attribue différents prix : le classement était trop scolaire et pouvait décourager certains.

Nos hameaux ont retenu son attention : La Courbatière notamment a été remarquée, Chevignat est toujours hors concours pour 2013.

Roissiat a reçu le prix de la création pour son pressoir. Il sera hors concours pour les trois années à venir.

La commission du fleurissement s'est réunie et a commencé à faire des projets pour la saison prochaine afin d'améliorer encore le fleurissement et permettre à tous d'apprécier notre commune.

Jeanine CROZET et Patricia GIROUD

CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)

L'aide sociale en 2012 a continué à s'accroître, le CCAS a dû répondre encore cette année à plusieurs demandes de secours urgents.
Le CCAS propose également d'aider les familles de la commune dont les jeunes participent aux camps d'adolescents « d'Espace jeunes » organisés par la Communauté de Communes.
Il propose aussi des aides aux familles pour les sorties scolaires en primaire, collège et lycée (classe de neige, classe de mer, séjours linguistiques). Le secrétariat de la commune est à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.
Le CCAS a bien sûr maintenu le repas au Candi qui a rassemblé le dimanche 7 octobre les personnes de la commune âgées de plus de 70 ans. Comme l'année passée, cette manifestation a connu un vif succès avec une cinquantaine de personnes qui ont eu la joie de se retrouver autour des tables du Candi et d'apprécier un excellent menu. Chantenotes a interprété quelques airs et a fait chanter l'auditoire.
L'équipe du CCAS a rendu en fin d'année une visite à ceux qui n'étaient pas présents afin de leur remettre une boîte de chocolats ou une bouteille de vin.

Installé sous l'ancien préau de la mairie à proximité de la salle des fêtes à la portée de tous un défibrillateur est prêt à servir. Celui-ci a été inauguré le 2 juin. Une soixantaine de personnes ont assisté à une présentation de son utilisation. « Le seul risque du défibrillateur est de sauver la vie d'une personne en arrêt cardiaque ». L'intervention est toutefois nécessaire dans les minutes qui suivent le malaise, avant l'arrivée des secours.

Témoin d'un arrêt cardiaque : 3 réflexes.
- Appeler le 15 (Samu) ou le 18 (pompier) ou le 112 (portable) pour prévenir les secours.
- Pratiquer immédiatement le massage cardiaque.
- Si d'autres personnes sont présentes, leur demander de venir chercher aussi vite que possible le défibrillateur sous le préau de la mairie.

Michel Gaillard

André Luzy est né le 28 décembre 1935 à Chevignat et n'a jamais quitté son village. Il consacra toute sa vie à sa ferme et fut le dernier cultivateur à traverser avec ses vaches les rues du hameau. Très jeune, il apprit à jouer du tambour avec le père Jupille puis fit partie de la clique dans les années 50. Après avoir accompli son service militaire avec la fanfare du 9/9 il participera à la guerre d'Algérie en Grande Kabylie. Avec son tambour il était présent à chaque cérémonie aux monuments aux morts de la commune, lors du carnaval de Chevignat ou à la brocante. Actif au sein de la commune : sapeur pompier, conseiller municipal, membre du Comité des Fêtes. Dédé était un homme serviable, c'était toujours lui qui sonnait les cloches de la chapelle de Chevignat lors des diverses cérémonies. Retraité il a beaucoup sillonné les sentiers de la commune. Avec son décès c'est une page de Chevignat qui se tourne, un ancien de plus s'en va.

Michel Gaillard

Lutte contre l'ambroisie

Un problème de santé publique au cœur de nos villes et nos campagnes

L'ambroisie à feuille d'armoise (en latin, Ambrosia artemisiifolia L) est une plante invasive originaire d'Amérique du nord, apparue en France en 1863 et attestée dans le département de l'Ain dès 1908 à Pont d'Ain. Cette plante a su faire sa place dans notre département pour coloniser aujourd'hui l'ensemble de nos plaines.

En Rhône-Alpes, une personne sur 10 est allergique à ce pollen. Quelques grains de pollen par m3 d'air suffisent pour faire apparaitre les symptômes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire, eczéma, etc ... Le pic pollinique a lieu généralement en août et septembre.
Pour la région Rhône-Alpes, les coûts de santé, calculés à partir des remboursements de dépenses de soins et des arrêts de travail sont estimés pour l'année 2011 (hors MSA) entre 14 et 20 millions d'euros (Etude ARS ambroisie en région Rhône-Alpes, mars 2012).

L'infestation de nos campagnes par l'ambroisie n'est pas une fatalité. La plante étant annuelle, la seule forme de résistance en hiver est la graine (durée de germination supérieure à 20 ans). Les seuls vecteurs de dispersion des graines sont l'eau de ruissellement, le déplacement de terre contaminée et les engins agricoles et de travaux publics.
L'ambroisie n'aimant pas la concurrence, elle se développera uniquement sur sols à faible couvert végétal.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. L'arrêté préfectoral du 10 avril 2009 impose la destruction de l'Ambroisie avant floraison, c'est-à-dire avant juillet. Le maire est chargé de l'application de cette réglementation. La lutte préventive repose sur la précaution relative à la dispersion des graines (déplacement de terres contaminées) et sur le maintien du couvert végétal des sols.

En ce qui concerne la lutte curative, elle doit être adaptée au cas par cas : arrachage, fauchage, broyage ou désherbage chimique (en dernier recours). A noter qu'une repousse est quasi systématique en cas de coupe ou broyage précoce. En agriculture, de nombreuses techniques existent. Ne pas hésiter à interroger la chambre d'agriculture.

D'après l'arrêté préfectoral du 10 avril 2009, il revient aux occupants de terrains (locataires, ayant-droits ou occupants à quelque titre que ce soit) ou à défaut aux propriétaires, de prévenir la pousse de l'ambroisie et de la détruire là où elle pousse.

Sur le territoire communal, un(e) référent(e) est désigné par le maire. Ce référent est votre interlocuteur pour vous aider à la reconnaitre et vous conseiller dans la lutte, mais le maire reste le seul responsable juridiquement.

Dans le département de l'Ain, à l'initiative de Monsieur le Préfet, un comité départemental de lutte contre l'ambroisie a été mis en place le 15 octobre 2012. Composé, entre autres, des représentants des collectivités, des sociétés gestionnaires des infrastructures, des représentants du monde agricole, d'associations de malades et de protection de l'environnement, d'élus et de référents communaux, il doit élaborer, pour 2013, un plan d'actions départemental de lutte contre l'ambroisie.

Une journée européenne de lutte contre l'ambroisie a eu lieu le 23 juin 2012 sur plusieurs communes de l'Ain. Celle-ci est reconduite, chaque année, le premier samedi de l'été. Cette journée est idéale pour présenter la plante et pratiquer l'arrachage avec la population.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. Nous n'en viendrons pas à bout sans votre vigilance et sans aide. En avril, les premières plantules d'ambroisie se détacheront du sol, nous aurons alors 3 à 4 mois pour la détruire. Ensemble empêchons-la de fleurir !

Contact : Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, Délégation de l'Ain Service Environnement Santé Référent pour la commune de Courmangoux : Hervé TOURNIER

La présence de plants d'ambroisie a été signalée en 2012 en plusieurs endroits de la commune de Courmangoux :

• Tout au long du chemin qui monte au sommet de la Pondaine en partant depuis les bureaux de la carrière de Roissiat. Ces plants ont été détruits par broyage au début du mois d'août.

• Dans un champ (environ 6 ha) de tournesol situé au Chêne et aux Chapelles, à proximité de Roissiat. Rappelons que l'ambroisie et le tournesol sont des plantes d'une même famille, les Astéracées ; ce qui explique sa présence dans ce champ et sa non-destruction par les désherbants spécifiques utilisés pour le tournesol. Le changement de culture en 2013 devrait éradiquer ces plants indésirables.

• Vers le lieu-dit les Chagnettes, dans le terrain où une société canine organisait des dressages de chiens. La présence d'ambroisie, comme d'ailleurs dans le cas du chemin de la Pondaine, était due à la terre qui avait été rapportée (de la même provenance) et qui contenait probablement des graines d'ambroisie.
Les plants de ce terrain ont été fauchés et détruits.

• Enfin, une habitante de Chevignat nous a signalé la présence d'un plant d'ambroisie dans son jardin, présence probablement due aux graines pour oiseaux qui contiennent du tournesol, mais aussi, parfois, malheureusement des graines d'ambroisie.

Hervé Tournier

Des containers installés au cimetière

Les agents municipaux ont installé au cimetière quatre containers afin de trier les différents déchets : le premier pour la terre végétale, le second pour les déchets verts, le troisième pour les pots en plastique, et le quatrième pour les pots en terre et les cartons. Ce tri sera un gain de temps pour les employés municipaux qui doivent amener les détritus triés à la déchetterie.

Michel Gaillard

Robert Charnet

Robert Charnet a su mettre ses connaissances professionnelles au service de la commune en tant que conseiller municipal. Il a mené de main de maître le chantier de rénovation de la traversée de Courmangoux, tout comme il a pris en charge la conduite des travaux des employés communaux ou l'étude de la réalisation de l'étang de Chevignat. Il fut également actif dans le Comité de suivi de la carrière.

Membre de l'association du Groupe d'animation pendant de nombreuses années, il a participé activement à la préparation du site du Grand Brûle, et était toujours là lors des activités du sentier Mémoire de Pierre ou de la brocante.
Membre de l'association des anciens combattants, il était toujours présent aux cérémonies et au repas annuel.
Membre de l'office de tourisme de Bresse en Revermont, Robert avait su faire partager son amour de l'histoire et du patrimoine au travers de ses tableaux.

Nous avons tous été conquis par ses qualités d'artiste. Ses tableaux continueront à orner les murs de notre mairie, mais certainement aussi ceux de nombreuses maisons et musées.

Mireille Mornay

Réparation des viraux

Commission bulletin municipal

Pêche Plan d'Eau du Grand Chevalet

Président : Marcel Crozet

Fin d'année 2011, après plusieurs vérifications sur le fond du plan d'eau asséché, aucune trace d'herbe n'ayant été retrouvée, l'association a décidé de fermer la vanne du thou pour la remise en eau. En février 2012 le niveau était revenu au maximum, la digue malgré les travaux se comporte bien.

Pour le rempoissonnement ce sont 347 kg de gardons et rotengles, 100 kg de tanches, 100 kg de carpes, 3 brochets plus quelques kg de gougeons achetés à prix d'or (6 fois le prix au kg du gardon, ils doivent être savoureux) qui ont été mis dans un premier temps rejoints par 50 kg de truites pour l'ouverture en avril et 30 kg pour le concours.

Les pêcheurs et non pêcheurs apprécient le cadre et le retour de l'eau. La vente des cartes annuelles et surtout journalières a augmenté ce qui a amené une forte affluence tout l'été autour du plan d'eau pour la pêche et le pique-nique.

Le concours et le repas annuel ont connu leur succès habituel. La journée s'est terminée par une pétanque entre amis sous chapiteau (on n'arrête pas les mordus) la pluie s'étant invitée juste après le repas.

Le président, avec son crochet, effectue régulièrement des sondages et aucune trace d'herbe n'a été trouvée à ce jour.

La saison prochaine verra du changement au sein du bureau, Jojo abandonnant le poste de trésorier.

Marcel Crozet

Amicale Boules du Revermont

Président : Joël Bernard

La saison 2011/2012 a été marquée par la construction du « cabanon » et le parcours inédit de notre équipe aux A.S. (entente Roissiat Meillonnas), puisqu'elle a été sacrée championne du secteur bressan à St Rémy. Bienvenue à notre 27ème licenciée Jacqueline Carrara.

Pour la nouvelle saison, une 2ème équipe participe au championnat des A.S. avec comme capitaine Philippe Boquillod ; elle a brillamment gagné le 1er tour contre l'équipe des « quatre vents » de Bourg par 31 à 9.

Sous la houlette de notre chef de chantier Michel Tournier, la construction du « cabanon » a été réalisée par les boulistes et financée entièrement par notre association. C'est aujourd'hui un plaisir d'avoir un toit pour se retrouver chaque semaine, et beaucoup plus pratique pour l'organisation de nos concours.

Malgré une pluie incessante début juillet, la journée inter-associations organisée par les boulistes s'est bien déroulée, grâce aux talents de Michel et de Françoise qui ont régalé les participants.

Dans les projets 2013, nous réfléchissons à la construction d'un WC et d'un jeu de quilles à l'ancienne, au fond des jeux. L'avenir nous dira ...

Joël Bernard

Des nouvelles de Léguéma

Présidente : Marie-Ange Gaillard

Pas de visite à Léguéma cette année, Josiane et Jacky, qui auraient aimé y retourner par la route, ont dû renoncer à leur projet, trop dangereux en raison des risques d'enlèvements d'occidentaux au Mali. Toutefois, Isaïe, qui est sur place, a profité d'un séjour à Léguéma, dans sa famille, pour aller visiter l'école et le dispensaire. Il a pu constater que tout allait bien, que le matériel acheté était bien utile (matelas, balance, table d'accouchement, instruments), que les panneaux solaires produisaient toujours de l'électricité au dispensaire, et que la pompe à eau, que nous avions fait réparer la dernière fois, fonctionnait bien, pour la plus grande joie des infirmiers et des habitants du quartier. Seules 2 lampes portatives étaient endommagées, l'association a envoyé 50 €) pour les faire réparer, ce qui a été fait grâce à Isaïe .

Le dispensaire étant maintenant bien équipé, c'est de l'école dont nous allons davantage nous occuper. Isaïe nous enverra la liste des besoins, et nous achèterons le matériel directement sur place lorsque nous nous rendrons à nouveau au Burkina, sans doute à l'automne 2013.

Après le succès, en décembre 2011, de la « soirée Léguéma », l'association a participé à la fête patronale de Verjon (vente d'artisanat), organisé un loto lors d'une fête de famille, et une vente de Noël chez Marie-Ange et Michel, avec le peu d'artisanat restant. Comme d'habitude, tous les amis ont répondu présent, participant à notre action par leurs achats de cartes, cases loto, dons (donnant droit à un reçu fiscal), et l'on a même eu l'occasion de voir certaines initiatives originales, telles les galettes kurdes confectionnées par Omar, vendues au profit de l'association.

Encore un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent, et rendez-vous dans le prochain bulletin pour connaître la suite des actions de l'association « Léguéma »

Marie-Ange Gaillard

Anciens Combattants

Président : Marcel Douvre

L'année s'achève pour notre association de plus en plus réduite en nombre. Notre camarade, André, nous a quittés en début d'année, nous avons une pensée pour lui.

Les cérémonies qui marquent les anniversaires nationaux ont été suivies comme chaque années par un rassemblement en présence des témoins des événements, ainsi que les habitants de notre commune et des communes limitrophes.

Nous tenons à remercier les parents accompagnant leurs enfants aux cérémonies gage de la transmission du devoir de mémoire envers la nation.

Ces cérémonies ont été empreintes d'une grande ferveur et d'un immense respect en hommage à nos valeureux disparus.

Marcel Douvre

Acca

Repas cassoulet

La Clique de Courmangoux en 2012

Depuis déjà plusieurs années, cinq musiciens bénévoles, issus du groupe « Déclic », l'ancienne clique fanfare de l'association « L'Envol », assuraient le bon déroulement et la solennité de nos deux cérémonies commémoratives annuelles, à savoir, le Souvenir des Déportés à Roissiat à la fin du mois d'avril et l'Armistice du 11 novembre au monument aux morts de Courmangoux. Sans eux, ces commémorations ne seraient pas aussi émouvantes et il faut voir la solennité régnante lorsque retentissent le son des clairons et les roulements de tambour de la sonnerie aux morts.

Ces musiciens bénévoles étaient au nombre de cinq : André Luzy, tambour • René Marion, clairon • Gérard Girodon, clairon • Jean-Bernard Tournier, clairon • Sylviane Marchand, grosse caisse. Malheureusement, au début de l'année dernière, Dédé Luzy nous quittait. Sans tambour, la clique était un peu orpheline et c'est donc avec beaucoup de reconnaissance que nous avons appris que Jean-Pierre Berger, un virtuose du tambour, et sa compagne Yvette, aux cymbales, ont bien voulu rejoindre notre petite clique. Celle-ci s'est encore renforcée avec l'arrivée de deux nouveaux clairons locaux, Michel Tournier et Jean Laforest.

Encore un grand merci à tous ces musiciens bénévoles pour leur dévouement et leurs compétences.

Hervé tournier

Groupe d'Animation

Présidente : Mireille Mornay
Secrétaire : Christine Dubujet
Trésorière : Christiane Gaillard

L'association a tenu son assemblée générale le 17 novembre dernier. C'est traditionnellement et statutairement l'occasion de faire le point des actions de l'année, de proposer les animations à venir, mais aussi de déguster le beaujolais nouveau et ses saucissons à la sauce « Bénard-Mont Myon ».
Je vais laisser le soin à chaque responsable de section de vous développer son action, mais avant je voudrais insister sur le fait que je suis très fière de mener une équipe aussi dynamique.

Ce début d'année fut très difficile pour le groupe avec la disparition de Noël Poncet. Il était notre ami et notre cheville ouvrière, et à ce jour, quoique l'on fasse, il nous manque.

Très bonne année à tous.

Mireille Mornay.

Section sentiers

Les sentiers de marche de Courmangoux sont prisés par les marcheurs. Tout au long de l'année on peut voir des groupes ou des familles venant découvrir la commune. Cet engouement nous encourage à améliorer l'entretien, la signalétique et la découverte du patrimoine.

Le sentier des « capettes » (cabanes de pierres sèches) est bien avancé. Une journée de remise en état d'une d'entre elles a eu lieu en septembre, et d'autres travaux se feront cet hiver, un petit dépliant devrait être édité par l'Office de Toursime pour le printemps.

Le nouveau site du sentier Mémoire de Pierre a permis d'ouvrir un passage différent et plus intéressant sur le sentier n°106, d'où l'on peut apercevoir le site du Grand Brûle.

Les chamois sont régulièrement aperçus le long du sentier de la carrière, ce qui est très agréable pour les familles en randonnée.

Destination Revermont, a eu lieu les 12 et 13 mai. Malgré nos espoirs, le succès n'a pas été au rendez-vous. Une réflexion est en cours avec l'Office de Tourisme pour l'avenir de cette manifestation.

Bonnes balades en 2013.

Hervé Chevat

Section Brocante
15 août 2012 : une référence

La centralisation de la buvette et de la restauration sur la place du Candi, ainsi que l'installation des exposants rue du 16 avril 44 et impasse de Vaugiserie semblent donner satisfaction aux organisateurs, mais surtout aux exposants qui bénéficient d'un site approprié à la vente, avec un sol plat, dur et avec de la profondeur (et en plus,pas trop loin de la buvette).
De ce fait, les brocanteurs des puces du canal, à Lyon, satisfaits de 2011 ont retenu des places pour leurs collègues, ce qui a porté cette année le nombre d'exposants à près de 300.
Etant donné la gratuité pour les chineurs arrivant avant 6h30 et après 16h, le nombre d'entrées payantes n'est plus un moyen fiable pour connaître le nombre de visiteurs. Cela nous donne juste une idée approximative, mais on a remarqué que cette année, on a vendu encore plus en restauration, et que l'on a battu un record à la buvette.

Pour 2013, notre vœu est de réaliser la même brocante que cette année. Une seule petite modification est prévue avec l'ouverture d'une entrée dans le bas de l'impasse de Vaugiserie, ce qui permettra aux visiteurs garés le long de la départementale d'accéder directement dans la brocante.

Le comité de pilotage de la brocante a perdu un de ses piliers : notre copain Noël nous a quittés. Il reste malgré tout bien présent dans nos cœurs et nos pensées, et nous lui dédions le succès de cette année.

Joël Bernard

Noël Poncet nous a quittés le 19 avril

En vélo, à pied, en quad, au détour d'une route, nous avions l'habitude de le voir, seul, avec Babeth, avec ses amis ou sa famille, il était infatigable.

La vie de Noël et toutes les actions qui le définissent méritent que nous fassions honneur à ce qu'il était : un homme d'action.
Qu'il est agréable pour une association d'avoir des personnes faisant preuve d'une telle vivacité !
Il a toujours été présent au sein du Groupe d'Animation, même s'il n'était pas question pour lui de participer à toutes les réunions. il était l'homme de l'entretien du sentier Mémoire de Pierre, l'homme qui donnait le coup de main à l'entretien des chemins pédestres, le membre actif de l'organisation de la brocante. Il avait d'ailleurs pris en charge récemment toute la signalétique. Il était l'homme présent pour les préparations, le rangement et le nettoyage lors des manifestations.
Il avait souhaité des retrouvailles des membres de l'association autrement qu'autour de l'organisation d'une fête. C'était sa demande et nous l'avons organisé ce fameux repas entre amis. Mais déjà trop fatigué, il n'avait pas pu y participer.

Au nom du Groupe d'Animation, nous te remercions Noël, du plus profond de nos cœurs. Tu es de ceux dont on conservera de nombreux souvenirs.

Mireille Mornay

Section sentier Mémoire de Pierre

Pour sa 23ème année d'existence, Michel Carrara et son équipe ont organisé la traditionnelle rencontre des professionnels de la pierre du 9 au 13 juillet 2012. Riche d'une multitude de savoir-faire et de personnes compétentes comprenant des Meilleurs Ouvriers de France, des enseignants, des graphistes, des calligraphes et des sculpteurs, un nouveau site « humaniste » inspiré des dires et du savoir de Maurice Violland (ancien président départemental des Meilleurs Ouvriers de France) a été ouvert sur un terrain offert par M. et Mme Jean Luzy, situé en haut du sentier.
Ce site se compose d'une dizaine de pierres d'Hauteville et de Roissiat, placées en cercle autour d'une grande pierre centrale de près de 4 tonnes. Le promeneur pourra s'imprégner d'une lecture à connotation philosophique qui inspire Sagesse et Humanisme.

Comme chaque année, en parallèle, plusieurs amateurs et enfants ont participé au stage d'apprentissage de la gravure sur pierre qui a permis à certains de découvrir un métier, une belle satisfaction pour tous les bénévoles.

Ateliers du vendredi soir
La Section sentier Mémoire de Pierre organise aussi des ateliers modelage le vendredi soir encadrés par Michel Carrara et Joëlle Béjeannin.
Une cotisation de 50 € est demandée pour l'année, qui sert à l'achat de terre, l'intervention d'un modèle et la cuisson des modelages.
À cette activité, est venu s'ajouter l'apprentissage de la taille de la pierre et, depuis la rentrée de septembre 2012, des ateliers de calligraphie. Les rencontres se passent soit à la capette, soit chez Michel Carrara.
Si vous êtes intéressés par un de ces ateliers, n'hésitez pas à venir les rejoindre, ils vous accueilleront avec grand plaisir.

Expositions à la capette
- 13/20 mai : sculptures de Joëlle Amin avec les calligraphies de Françoise Saget
- 1er juillet au 15 août : sculptures de Georges Laporte et Sylvain Tuani
- 20 août au 20 septembre : gravures sur pierre des Meilleurs Ouvriers de France
- 21/22 septembre : tire-bouchons de Jo Garlet
- 25 sept. au 31 déc. : sculptures de Michel Carrara.

La fête du sentier Mémoire de Pierre le 12 juillet
Le jeudi au cours du stage sur le Sentier, a eu lieu l'inauguration de l'exposition de gravures et sculptures installée comme le veut l'association dans son local sur la place de Roissiat : la Capette. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour applaudir et remercier tous les professionnels de la pierre venus de la France entière pour graver le nouveau site dédié à Maurice Violland.
Une trentaine de stagiaires ont découvert la gravure sur pierre et d'autres se sont perfectionnés.
Cette soirée s'est poursuivie par un repas préparé par les bénévoles de l'association et servi dans l'atelier de Jacqueline et Michel Carrara.

Mireille Mornay

L'Envol

Président : Alain Tournier
Vice-Président : René Olivier
Trésorier : Marc Tournier
Secrétaire : Marie-Ange Gaillard
Responsable Section Evasion: Mireille Cayreyre

L'Envol comporte 3 sections : Chantenotes, Elastik Gym et Evasion.

Chantenotes

Activité de chant choral qui compte 14 choristes, et qui a lieu chaque vendredi de 17h30 à 19h à la salle des associations, sous la direction de Guy Amar. Répertoire de chansons de variété (Ferrat, Adamo, Mike Brant, Serge Gainsbourg entre autres) interprété à 3 voix (basse, alto, soprano). Quelques choristes supplémentaires seraient les bienvenus.

Pour tout renseignement, contacter :
Alain au 04 74 51 53 00 ou Marie-Ange au 04 74 51 54 85

La chorale « Chantenotes » a été doublement endeuillée cette année 2012 par le décès prématuré de deux de ses anciens chefs de chœur.

C'est tout d'abord Patrick Lecerf qui nous a quittés le 21 avril à l'âge de 56 ans. Il avait dirigé « Déclic » (dont faisait partie Dédé Luzy, également disparu), et succédé à Jean de Antoni pour diriger la chorale pendant deux ans. Il animait avec brio les soirées dansantes de l'Envol.

C'est ensuite Nicolas Douillet qui s'est éteint au mois de novembre, encore plus jeune, à l'âge de 34 ans. Lui aussi avait assuré pendant deux ans la direction de la chorale. Musicien de talent, il avait élargi le répertoire et nous avait appris à chanter en tenant compte des différents registres de voix.

Patrick et Nicolas, vos amis de la chorale ne vous ont pas oubliés, et se souviennent avec nostalgie des bons moments passés avec vous et des progrès que, chacun à votre manière, vous nous avez fait réaliser. Vous aviez tous deux comme qualités communes une grande gentillesse, beaucoup de sensibilité, et l'amour de la musique que vous aimiez faire partager.

Marie-Ange Gaillard

Elastik'Gym

L'activité gym se fait dans la joie et la bonne humeur et avec une pointe d'humour, tout en faisant correctement les exercices !!!
Des mouvements à la fois ludiques (avec les ballons, les cordes à sauter, les foulards, ...) que nous concocte Martine Buard chaque mardi.
Cette année en bonus « le gainage » ! Tant attendu à la fin du cours avant la relaxation par tous nos gymnastes !!!

Si ça vous tente, n'hésitez pas à venir rejoindre la joyeuse équipe tous les mardis de 20h à 21h à la salle des fêtes de Courmangoux.

Dalila Vachet

Prof d'histoire et fan de rugby

Nos chefs !

Evasion : culture, réalisations artistiques et plaisir des sens au programme.

Un programme culturel, artistique et de dégustations, c'est ce qui était au menu de 2012.

Au début de l'année, culture médicale et voyage en Afrique avec la maladie du sommeil et la chance d'accueillir à Courmangoux, Jean Jannin le responsable du programme de lutte à l'OMS à Genève. Jacques Verdiel, lui, a réussi l'exploit en 2 soirées de mieux nous faire comprendre ce qu'est l'Islam et la 2ème fois de rivaliser avec Fabrice Lucchini en nous faisant vivre les fables de La Fontaine. 2 moments magiques de ce grand conteur. Enfin Michel Gaillard a clos avec brio et une salle pleine, ce programme culturel avec une après-midi passionnante sur les noms de famille : origines, significations, évolution... Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur votre nom, prénom et osé demander cette après-midi là.
Année artistique, avec tout l'art de Jean-Jacques Welcomme mis au service de 8 stagiaires privilégiés qui ont encadré photos de famille, aquarelles... mais aussi avec Françoise Grumaud grâce à qui les fleurs, les potirons, les branches de sapins deviennent des bouquets magnifiques.

Année enfin « dégustatrice » : Michel Cayreyre au service des vins, Omar Soufi et Dalila Vachet en cuisine, nous ont fait découvrir pour l'un toutes les subtilités de 7 vins au cours d'un moment bien sympathique, pendant que les seconds nous confiaient certains de leurs secrets de fabrication pour la préparation de plats du Moyen-Orient dégustés tous ensemble le soir même.

Je n'oublie pas les enfants tous déguisés avec un si joli carnaval, le téléthon, la balade des illuminations et le 3 ème volet de la trilogie médicale au service des pays en voie de développement de fin d'année, grâce à l'ONG Santé Sud.

Evasion, c'est pour vous un programme éclectique qui mêle culture, balades, moments de retrouvailles autour de sujets qui vous intéressent pour votre plus grand plaisir, je l'espère.

Mireille Cayreyre

PS : Tous ces moments sont à retrouver sur le site de Courmangoux où les résumés sont postés .

Calendrier des manifestations 2013

Janvier

Samedi 5 janvier 19h vœux de la municipalité salle des fêtes de Courmangoux
Dimanche 13 janvier 12h cassoulet des chasseurs organisé par l'ACCA salle des fêtes de Courmangoux
Dimanche 20 janvier 10h30 messe de la Saint Sébastien Chapelle de Chevignat suivie du verre de l'amitié à la salle Piquet

Février

Samedi, dimanche 16 et 17 février 9h/17h stage de calligraphie capette du Sentier à Roissiat organisé par le Groupe d'Animation
Samedi 23 février 12h banquet de la chasse organisé par l'ACCA salle des fêtes de Courmangoux

Mars

Dimanche 10 mars 14h30 carnaval avec bonhomme hiver organisé par l'Envol salle Piquet à Chevignat
Samedi 16 mars 13h30 concours de boules « coupe Hervé Tournier » organisé par l'ABR à Roissiat
Dimanche 17 mars 12h30 banquet des classes en 3 et en 8 restaurant le Candi à Roissiat
Samedi 23 mars 11h opération Premières Pages bibliothèque Bernard Clavel à Courmangoux

Avril

Samedi 6 avril 21h concert musical organisé par Epsilon salle des fêtes de Courmangoux
Dimanche 28 avril 11h cérémonie des Déportés monument de Roissiat

Mai

Samedi 4 mai 13h30 concours de boules « coupe du candi » organisé par l'ABR à Roissiat

Juin

Samedi 8 juin 13h30 concours de boules « challenge Carrières de Roissiat » organisé par l'ABR à Roissiat
Dimanche 9 juin 8h/17h repas champêtre et concours de pêche organisé par l'association Pêche du Plan d'Eau du Grand Chevalet à Chevignat
Samedi 15 juin 19h fête de la musique organisée par l'Envol et le Comité des fêtes de Verjon à Roissiat
Dimanche 30 juin 12h après-midi détente avec concours de boules à la lyonnaise inter-associations organisée par un groupement d'associations à Roissiat

Juillet

Samedi 6 juillet 9h/12h matinée pêche pour les enfants organisée par l'association Pêche du Plan d'Eau du Grand Chevalet à Chevignat
Lundi au vendredi du 8 au 12 juillet 9h/17h stage de gravure et sculpture sur pierre sentier Mémoire de Pierre à Roissiat organisé par le Groupe d'Animation

Août

Jeudi 15 août 22h feu d'artifice intercommunal à Roissiat organisé par le Groupe d'Animation
Jeudi 15 août 6h/18h 25ème brocante-puces de Roissiat organisée par le Groupe d'Animation

Septembre

Samedi 7 septembre 13h30 concours de boules « coupe famille Gérard Girodon » organisé par l'ABR à Roissiat

Octobre

Samedi 5 octobre 21h concert musical organisé par Epsilon salle des fêtes de Courmangoux
Dimanche 6 octobre 12h repas du CCAS restaurant du candi à Roissiat
Samedi 12 octobre 14h30 concours de boules « finale du but d'honneur » organisé par l'ABR à Roissiat
Samedi 26 octobre 20h30 soirée de l'Envol salle des fêtes de Courmangoux

Novembre

Vendredi 8 novembre 19h assemblée générale de l'association Pêche du Plan d'Eau du Grand Chevalet salle des associations mairie de courmangoux
Lundi 11 novembre 11h hommage de la Nation aux soldats morts pour la France au Monument aux Morts de Courmangoux
Vendredi 15 novembre 19h assemblée générale du Groupe d'Animation salle des fêtes de Courmangoux
Vendredi 29 novembre 20h30 assemblée générale de l'Envol salle des associations mairie de Courmangoux

Décembre

Samedi 7 décembre 11h Téléthon Pl. du Candi à Roissiat
Mercredi 18 décembre 18h30 assemblée générale de l'association Léguéma salle des associations mairie de Courmangoux

Le Pressoir et la Vigne

Je ne voudrais pas faire aujourd'hui l'histoire de notre village, d'autres l'ont fait beaucoup mieux avant moi, mais simplement rappeler qu'il y a environ cent ans, au début du vingtième siècle (à Paris, on appelait ça la Belle Epoque), pratiquement toutes les collines qui entourent les hameaux et le village de la commune de Courmangoux étaient plantées de vigne, à l'exception peut-être de la face nord du Chevallet, côté Roissiat. En particulier dans ce hameau, Le Chêne, Les Chapelles, Vaugiserie, Voignon, La Vigne Rouge, tous les terrains autour du sentier Mémoire de Pierre et du Vieux Chemin étaient jusqu'à mi-pente des coteaux plantés de vigne. Côté Courmangoux, la vigne s'étendait sur le Chevallet depuis La Courbatière jusqu'à Chevignat, en passant par la Rochette et Couettant. Le petit pavillon de La Chanaz appartenait alors aux propriétaires de ce que l'on appelle le château de La Courbatière et servait de bâtiment pour stocker le matériel et les outils pour travailler la vigne. Ce pavillon, selon certaines vieilles et mauvaises langues, servait aussi à des rendez-vous que l'on pourrait qualifier de galants. Idem à Chevignat où tout le bas du Mont-Myon, la majeure partie de Veillant, étaient plantés de vignes. Elles avaient été replantées et greffées sur des plants résistants au phylloxéra après le désastre dû à ce petit insecte américain qui avait touché le Revermont dans les années 1890. La dernière vigne (du Chardonnay) de la commune existe encore à Chevignat au-dessus du lotissement des Bornets, même si elle fut replantée plus récemment par le dernier vigneron de Courmangoux, Jean-Bernard (un Tournier, évidemment !) qui en a même planté cette année encore à proximité de La Courbatière.

Mais revenons à la Belle Epoque :

La plupart des habitants de la commune était essentiellement constituée par des petits vignerons que l'on nommait les Cavets, pour les distinguer des Bressans (les Melis) qui résidaient dans les villages de la Plaine de Bresse. Quand je dis petit vigneron, cela n'est pas du tout péjoratif car je ne parle pas de leur taille, mais de la taille plutôt modeste de leur propriété. Outre la vigne, ils possédaient généralement quelques vaches, quelques prés ou champs pour les faire paître, des volailles et faisaient également du blé pour la farine (et donc le pain dans les fameux fours à pain en pierre), de l'orge, de l'avoine et du maïs pour nourrir tous les bestiaux de leur étable et de leur basse-cour. Pas d'OGM à l'époque ! Chaque petit cultivateur vivait ainsi pratiquement en autarcie, n'ayant pas grand-chose à acheter si ce n'est quelques épices, l'habillement et les chaussures. Et encore, à l'époque les gens du village marchaient avec des sabots de bois fabriqués par des sabotiers locaux.

Mais revenons, si vous le voulez bien, à la vigne !

Dans chacun de ces petits agriculteurs il y avait surtout et d'abord un vigneron. Chaque maison, chaque habitation en pierre comme il se devait, possédait tous les équipements pour travailler la vigne et produire le vin : une grange qui contenait une grande cuve verticale en bois pour la fermentation du jus de raisin et un pressoir pour évidemment presser les grappes de raisin. Il y avait aussi bien sûr une cave généralement voûtée (pas nécessairement par l'âge) et fraîche où se trouvaient les tonneaux, feuillettes, foudres, quartauts et autres barriques de toutes tailles pour stocker le vin. Souvent on possédait aussi son propre alambic en cuivre pour faire la goutte avec le marc récupéré sur le pressoir quelques semaines ou quelques mois après les vendanges.

Comme vous le savez, le pressoir était un instrument indispensable pour extraire le jus des grumes de raisin par pressage. C'était toujours un instrument de grande taille, massif, très volumineux et lourd, essentiellement constitué :

- d'un bâti soutenant une table inférieure en bois avec des rebords et une goulotte pour recueillir le jus de raisin appelé le vin doux,
- d'une cage ajourée, également en bois pour contenir les grappes de raisin à presser.

Celle-ci peut être, soit de forme carrée comme c'est le cas du pressoir qui est sur la place du Candi, soit de forme ronde ou circulaire qui était aussi assez courante,

- d'un plateau supérieur constitué de plusieurs pièces de bois que l'on croisait et sur lequel s'effectue la pression à l'aide d'une vis métallique manœuvrée au moyen d'un bras de levier. Des clavettes placées d'un côté ou de l'autre de leurs gorges permettent de serrer ou au contraire de desserrer le système lorsqu'on a fini de presser.

Le pressoir qui agrémente maintenant la place du Candi nous a été offert par Michel Tournier, conseiller municipal. Il vient de la maison des deux frères Salavin, Julien et Albert, qui étaient tous deux agriculteurs à Roissiat, rue de La Fontaine et a dû être construit au début du XXe siècle, voire fin du XIXe. La très jolie construction qui l'abrite et le protège est l'œuvre remarquable des deux cantonniers de la commune, Bertrand et Dominique.
Nous les remercions tous vivement pour ce don et ce travail de professionnel très réussi.

Pour ceux qui n'auraient pas connu le travail de la vigne qui autrefois étaient entièrement effectué avec des bras et beaucoup de sueur, ses principales et différentes phases en étaient les suivantes :
On commençait par « satoler », c'est-à-dire dégager le pied de la vigne avec une pioche afin que le cep soit plus accessible pour la taille. Celle-ci avait lieu en février-mars, après les fortes gelées, à l'arrivée du printemps. La taille, généralement en « Gobelet » (sauf pour les treilles sur lesquelles on pratique la taille Guyot), était très importante, car d'elle, dépendaient la quantité et la qualité du raisin, sans parler de la longévité et de l'équilibre du cep. Puis, en avril généralement, on « fossurait » (« fossurer » = terme signifiant labourer) avec un « bigue » (lourde pioche à trois dents ; les motoculteurs ne sont apparus que vers les années 1970). Vous pouvez vous douter que taille et « fossurage » n'étaient pas des activités très recommandées pour ceux qui avaient les reins sensibles. Dès l'apparition des fleurs et des feuilles et suivant le temps qu'il faisait, il fallait commencer très tôt à « sulfater », c'est-à-dire pulvériser une solution de sulfate de cuivre (bouillie bordelaise) à l'aide d'une pompe à sulfate, autrefois en cuivre, qu'on appelait la « bouille » et qu'on portait dans le dos avec des bretelles qui, entre parenthèses, vous sciaient les côtes. Il fallait également « soufrer » traitement qui consistait à pulvériser de la fleur de soufre avec évidemment une « soufreuse ». Tout ça pour éviter que se développent les maladies de la vigne, dues en particulier aux champignons, ceux du mildiou et de l'odïum. Ces opérations étaient répétées plusieurs fois au cours de l'année (de 5 à 10), selon les conditions atmosphériques plus ou moins propices au développement de ces méchants champignons. Inutile de préciser que la pulvérisation de ces produits, soufre et sulfate, n'avait rien d'une partie de plaisir, surtout s'il y avait du vent, car le vigneron en prenait plein la « bouille » (figure) et ne risquait pas ainsi d'attraper le mildiou, si tant est que cela fût transmissible à l'homme. Par contre, cela pouvait générer une bonne crise d'asthme chez les sujets sensibles, le soufre pouvant la favoriser et la déclencher. Il fallait « s'habiller en sulfate » avec des vieux vêtements usagés qui ne servaient évidemment qu'à cet usage et prenait très vite une très belle couleur bleue. Avec le mois de juin, arrivait le temps du binage ou du sarclage pour ameublir le sol et désherber. On « liait » ensuite la vigne (cela consistait à rassembler les rameaux) avec des brins d'osier et coupait (mondait) les extrémités des bois jugés trop longs, ce qui facilitait le sulfatage et permettait de mieux passer entre les ceps. Puis, tout l'été, on veillait à ce que les raisins mûrissent dans de bonnes conditions, en sulfatant aussi souvent que cela était nécessaire.

Venait alors le temps des vendanges, à la fin septembre ou au début octobre. Comme il fallait une main d'œuvre importante pour que les vendanges pussent se faire rapidement, tous les vignerons ainsi que femmes et enfants allaient aider leurs voisins et réciproquement. Quand le temps était au beau, c'était toujours de bons moments de fête, de solidarité et de convivialité, moments où l'on chantait et festoyait abondamment. Les raisins étaient ramassés dans des paniers en osier par les vendangeurs et versés dans une hotte en bois que les hommes les plus costauds déchargeaient ensuite dans des baquets également en bois et placés sur un char pour le transport jusqu'à la grange où se trouvaient souvent côte à côte la cuve cylindrique en bois (environ 2m de haut et 2m de diamètre) et le pressoir dont nous avons déjà parlé. Pour faire le vin rouge, la vendange était déchargée des baquets à l'aide de grappins et stockée dans la cuve. Celui qui avait les pieds les plus propres, se déchaussait, remontait son pantalon au-dessus des genoux et sautait dans la cuve presque pleine pour y fouler les grappes jusqu'à ce que le jus surnageât au-dessus des grappes. Après environ deux jours la cuve commençait à « bouillir ». On voyait alors éclater en surface de grosses bulles de gaz carbonique produites par la fermentation du jus sucré. Lorsque la fermentation était terminée, on soutirait la cuve et on mettait le jus dans des tonneaux (1 pièce = 220 litres). Les grappes et les grumes gorgées de jus qui restaient dans la cuve étaient alors placées dans le pressoir pour en sortir par pressage tout le jus (le meilleur) et séparer la rafle, la peau et les pépins (le marc). Il fallait prendre des précautions pour que les personnes qui déchargeaient la cuve ne fussent pas indisposées, voire asphyxiées, par le gaz carbonique restant à l'intérieur. Pour le vin rouge, le plant le plus répandu était le Gamay (comme celui du Beaujolais). Son jus est incolore comme pour la plupart des raisins qu'ils soient noirs ou blancs, mais la coloration rouge du vin était apportée lors de la macération avec les grumes et leurs enveloppes.

Au cours de la fermentation.
Parfois, on avait dans la vigne quelques pieds de « teinturiers » ou de « portugais bleus » qui donnaient plus de couleur au vin. Pour le vin blanc, la vendange, obtenue à partir de cépages de Gros-plants, Chasselas, Chardonnay ou Noah était directement pressée, puis mise en fût, où la fermentation se produisait par la suite. Donc, pour le blanc, pas de fermentation en cuve, mais directement dans le tonneau. Il fallait évidemment que la bonde du tonneau soit ouverte pour que celui-ci n'explosât pas ! A propos du Noah, ce cépage importé des Etats-Unis qui a servi de porte-greffe pour lutter contre le phylloxéra a été interdit dans les années 1930 car on l'appelait « le vin qui rend fou ». La fermentation de ce cépage produirait en effet du méthanol en quantité suffisante pour provoquer des crises de démence chez ceux qui abuseraient de ce breuvage, voire les rendre aveugles. En fait, et bien que dangereux, ce vin de Noah était excellent et mon grand-père qui vécut plus de cent ans, malgré le vin Noah qu'il buvait quotidiennement, n'a jamais voulu arracher sa vigne de Noah.

A propos des raisins de Noah, je voudrais aussi rappeler une petite anecdote et une citation devenue célèbre dans le village :
Mon frère, qui s'appelait Luc, vendangeait chez un de nos voisins qui avait des origines espagnoles. Une particularité des raisins de Noah, lorsqu'ils sont bien mûrs, est que les grumes se détachent très facilement de leur grappe. Un moindre mouvement, une moindre secousse, et toutes les grumes se retrouvent par terre. Ce qui a fait dire au vigneron en question de sa grosse voix grave et caverneuse, et alors que mon frère, encore tout gamin, ne ramassait pas les grumes qui jonchaient le sol :
Louc, ramasse les groumes ; c'est la groume qui fait le vin !

Cette phrase a évidemment fait le tour des chaumières du village et certainement que quelques personnes de Roissiat s'en souviennent encore.

A votre santé ! Avec modération, bien évidemment !

Hervé Tournier

Entretien

avec Jean Tournier, autour de la généalogie

Par les journées ensoleillées d'été, Jean aime exposer devant chez lui, à Roissiat, de grands panneaux représentant son arbre généalogique. Les passants qui se rendent à la boulangerie s'arrêtent pour les regarder, et admirer ce remarquable travail de « fourmi », pour le plus grand plaisir de Jean, qui aime faire partager sa passion.

Marie-Ange : *Jean, depuis combien de temps avez-vous commencé à travailler sur votre généalogie ?*
Jean : depuis 12 ans environ

M.A. : *D'où vous est venue cette passion ? (besoin de détente, amour de l'histoire, rencontre avec d'autres personnes qui vous ont donné le goût de cette recherche) ?*
Jean : Oui, pour toutes ces raisons à la fois.

M.A. : *Sur quelles branches travaillez-vous ?*
Jean : sur mes familles paternelles et maternelles et toutes les branches collatérales issues de Courmangoux et des villages alentour, les jeunes gens d'un même village ou de villages voisins se mariant autrefois souvent entre eux. Il est bien rare que les habitants de Roissiat ou des environs ne retrouvent pas sur mon arbre des cousins ou des parents proches.

3 générations de Tournier : Jean, Florence et Pierrot

M.A. : *Comment effectuez-vous vos recherches ?*
Jean : à la mairie, et surtout sur Internet (GENEANET et GENEALOGIE.COM)

M.A. : *Jusqu'à quand remontez-vous ?*
Jean : Avec l'aide de Michel Gaillard, lui aussi passonné de généalogie, j'ai retrouvé à la mairie une boîte contenant un registre paroissial très ancien qui m'a permis de retrouver des ancêtres jusqu'en 1632.

M.A. : *Pourriez-vous dire en conclusion ce que cela vous apporte ?*
Jean : Cela me permet de rencontrer les habitants de Courmangoux, et d'échanger avec eux, car beaucoup sont intéressés. D'ailleurs l'association « l'Envol », section « Evasion » m'a demandé de présenter mon travail en janvier 2013 à la salle des associations.

Je ne peux que vous encourager à venir admirer le beau travail de Jean qui vous donnera peut-être, si ce n'est déjà fait, le virus de la généalogie, et le goût de la recherche passionnante de vos racines.

Propos recueillis par Marie-Ange Gaillard (via internet)

Le saviez-vous ?

Une brochure sur l'origine, l'interprétation et la localisation des noms de lieux de la commune est parue cette année. Il en reste encore quelques exemplaires vendus à 15 € l'unité.
Si vous êtes intéressés, contacter Michel Gaillard au 06 83 34 35 59

L'alambic : comme l'alcool, la tradition s'évapore

Roger Poncet responsable de la Cuma des bouilleurs de crus a passé le relais à Michel Tournier en 2011. Michel dit le «gros Zè» est très respectueux des traditions : faire chauffer l'alambic, faire de la gnole, en font partie.

La gnole : tout un art que nos anciens faisaient naturellement en fin d'année, après les vendanges. En effet, cela était lié à la vigne : le marc de raisin, moût, gêne étaient distillés et après la cuite, encore fumant, était entassé près du local des alambics, dans un coin de rue, embaumant les villages. Nombreux étaient les habitants à détenir des privilèges qui se transmettaient de père en fils et qui, au fil du temps, ont pratiquement disparu. C'était l'hiver, il faisait froid, les gens étaient bien autour de l'alambic avec un casse-croûte « cochonnaille » et un petit verre de vin, se racontant des histoires. Aujourd'hui, quelques bouilleurs de crus suivent encore les traces de leur aînés en faisant de l'eau de vie avec les fruits de leurs vergers.

La récolte : pour faire une bonne goutte, il faut d'abord de bons fruits, bien mûrs et sains qui sont placés dans un tonneau de bois ou en plastique. Les fruits sont écrasés ce qui facilitera le phénomène de fermentation alcoolique et dans ce cas, il faut brasser, parfois recharger dans le tonneau car ils se tassent. Si les fruits ne sont pas écrasés ce qui est plus rare, il faut laisser fermenter. Ensuite, boucher le tonneau, pas tout à fait hermétiquement, les gaz de fermentation doivent s'évacuer avant la fermeture définitive.

Fin novembre, l'alambic est déplombé par le service des douanes et quelques passionnés bouilleurs de cru amateurs font la gnole. Une activité avec des règles strictes à respecter : la distillation reste autorisée, chacun peut distiller les fruits de son verger (cerises, prunes, pommes, poires) moyennant une déclaration effectuée au service des douanes qui contrôle et une taxe par litre d'alcool recueilli.

La distillation : le jour de la cuite, il faut du bois en suffisance pour chauffer l'alambic et un seau pour le charger. L'alambic doit être très propre : placer les matières fermentées dans la cuve, les chauffer, mettre le couvercle, la pipe, de l'eau dans les joints pour qu'il n'y ait pas de perte de vapeur d'alcool. Celle-ci se vaporise, s'échappe par la pipe, pour se transformer en liquide dans le condensateur. Nos aînés distillaient beaucoup de marc de raisin. La première passe « la blanquette » était redistillée (la repasse). Aujourd'hui, avec les fruits il n'y a plus la repasse.

Le dégré est mesuré avec un pèse alcool (supérieur à 45 °). Après avoir laissé au repos cette eau-de-vie durant un à deux mois, elle est rééquilibrée avec de l'eau neutre telle l'eau d'Evian afin d'obtenir une gnole avec un degré suffisant.

Sylvette Gaillot

Commerces « ambulants »

Sur la commune, différents commerçants itinérants passent régulièrement, animant les hameaux, et rendant ainsi service à ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer. Voici ce qu'ils proposent à la vente, ainsi que les différents lieux et horaires de passage.

CORMORECHE FROMAGE

Patrick Cormorèche vient de Varambon et vous propose fromages variés et produits laitiers, ainsi que de la charcuterie.

Le vendredi de 10h à 10h30 à Roissiat (devant la boulangerie) et de 10h30 à 11h à Chevignat.

Vous pouvez également passer votre commande : Patrick vous livrera à domicile ...avec le sourire !
Le contacter au 06 81 68 95 42

LA FERME DU VAL D'EPY

Ludivine Parrain élève avec son père des bovins d'une race particulière dans leur ferme du Val d'Epy : la race « blanc bleu belge », une variété rustique ,bien adaptée à la petite montagne et qui produit une viande de très bonne qualité. Les animaux sont nourris avec des produits naturels garantis sans OGM.

Ludivine propose un grand choix de viande bovine, emballée sous vide.

Chaque mardi de 15h à 18h30 sur la place de Roissiat
Tél. 06 09 43 05 49

LA BOULANGERIE DE ROISSIAT

Alexandra, notre charmante boulangère, fait une étape au cours de sa tournée au hameau de Chevignat.

Le mardi et le vendredi entre 9h et 9h15

Et n'oublions pas nos commerces fixes à Roissiat : boulangerie pâtisserie Bon ouverte du mardi au dimanche midi, ainsi que le restaurant-café-tabac-épicerie le Candi ouvert tous les jours.

Marie-Ange Gaillard

Recensement de la population

Cette année, vous allez être recensé(e).
Le recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2013.
Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Réservez-lui le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.
Vos réponses resteront confidentielles et sont protégées par la loi.

Par arrêtés pris lors de la réunion du conseil municipal de Courmangoux en date du 14 décembre 2012 :
• M. Tournier Hervé est désigné coordonnateur de l'enquête du recensement,
• Mme Millet Christiane est désignée coordonnateur adjoint.
• Mme Hermant Christine est recrutée en qualité d'agent recenseur.

Hervé Tournier

Le saviez-vous ?

Une plaque commémorative en pierre se trouve dans le hall de la mairie de Treffort où sont gravés les noms des morts au combat de la guerre de 1870 pour le canton de Treffort. Cette plaque a sans doute été placée dans les années 1880-1890 par l'Association du Souvenir Français créée par l'Alsacien Xavier Niessen.
Pour la commune de Courmangoux cinq noms sont inscrits : OLIVIER Maurice, TOURNIER Constant, GUILLERMIN François, GUILLERMIN Joseph, GALLIOT Joseph.
Cette guerre un peu oubliée aujourd'hui a débuté le 19 juillet 1870 contre la Prusse sous le second Empire. La défaite de Sedan entraîne la chute du régime impérial de Napoléon III et la proclamation de la IIIème république le 4 septembre 1870. Celle-ci continue la lutte en mobilisant les gardes nationaux, c'est à dire tous les hommes de 20 à 35 ans sans charge de famille, ne faisant partie ni de l'armée d'active ni de la garde mobile. Mais ces soldats improvisés, mal armés, mal encadrés ne résistèrent pas aux Prussiens. Le 10 mai 1871 au Traité de paix de Francfort la France perd le nord de la Lorraine ainsi que l'Alsace.

26 Curtimangiens ont été mobilisés dans les gardes nationaux dont 7 de la classe 70. A ceux-ci doivent être ajoutés quelques jeunes gens dans l'armée d'active et la garde mobile.
Guillermin François, Guillermin Joseph, Galliot Joseph (classe 70) faisaient partie des gardes nationaux, Olivier Maurice de l'armée d'active, Tournier Constant des gardes mobiles.
La plupart des gardes nationaux ont combattu dans l'armée de l'Est commandée par le célèbre général Bourbaki dont l'armée battue à Héricourt, en pleine déroute, n'échappa à la capitulation qu'en se réfugiant en Suisse par le passage des Verrières.

Michel Gaillard

L'arc-en-ciel

Pas un jour, pas une heure, et pas une semaine
Sans trouver des articles en lisant les journaux,
Sur le triste destin de la nature humaine
En proie aux accidents, guerres et bien d'autres maux.

Pour oublier un peu ce monde sanguinaire,
A travers la fenêtre, je regarde la pluie
Jouer à cache-cache avec l'astre solaire,
En cet après-midi pour un temps réunis.

Je vois alors soudain, au pied d'un monticule,
Un feu multicolore éclairer l'horizon.
Entre deux giboulées, un arc-en-ciel s'allume
En dessinant un pont au-dessus du vallon.

De son arche irisée j'admire les couleurs,
Délicat camaïeu aux reflets mordorés,
Et je ferme les yeux devant tant de splendeur
Pour fixer du tableau l'éphémère beauté.

Marie-Ange Gaillard

Poisson volant ou poisson d'avril ?

La pluie étant annoncée pour les jours prochains, Marcel et Yves se sont empressés de vider et nettoyer l'ancien abreuvoir transformé en aquarium.
L'eau que nos ancêtres sont allés chercher derrière Mont Myon ne coulant plus qu'avec parcimonie, il faut bien choisir son jour pour le nettoyage en espérant que la météo ne se soit pas trompée. Parmi les occupants un nouveau poisson très coloré a fait son apparition cet été. Son arrivée est un mystère nous n'avons vu aucun autre alevin.
Il doit bien s'y plaire, il a triplé de taille depuis sa découverte.
Nous l'a-t-on offert anonymement ou est-il né là ?

Jeanine Crozet

2012 en photos

10 juin - course des héros pour la Fondation Motrice

12 juillet - expo Geoges Laporte

1er juillet - journée des associations

17 mai - Expo Joëlle Amin et Françoise Saget

Une heureuse grand maire

22 septembre
Exposition Tire bouchons

24 août - Passage de Roue d'âne

100 ans de Pierre Welcomme

18 mars
Banquet des classes en 2 et 7

19 mai - concert Chevignat Harp Horn Duet

Jérémy apprenti de la boulangerie
1er prix au salon de la gastronomie

24 février - Retraite Jean-Luc

26 mars - Trophée tour de l'Ain

21 janvier - Saint Sébastien à Chevignat

8 décembre - Téléthon

Etat civil 2012

NAISSANCES

Sacha VENET né le 8 avril 2012 à Lons-le-Saunier fils de Matthieu VENET et de Sunniva BOURSIER domiciliés 289 La Chanaz à Chevignat

MARIAGE

Nicolas PENIN et Sandra GAMBY 25 août 2012

DECES

André, François, Marius LUZY le 27 janvier 2012 à Viriat

Noël PONCET le 19 avril 2012 à Viriat

Joseph, Camille PERRIN le 19 mai 2012 à Ceyzériat

La poste communique

Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux conditions météorologiques hivernales difficiles.

Afin de nous aider à préserver la santé et l'intégrité physique de nos agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, nous vous engageons à respecter les règles liées au raccordement postal et à la distribution du courrier, à savoir :

- Les boîtes aux lettres doivent toutes être impérativement positionnées en bordure de la voie publique.
- L'accès à votre boîte aux lettres devra être obligatoirement déneigé et salé.

Si ces conditions ne devaient pas être respectées, nous nous réservons le droit de mettre votre courrier en instance au bureau de poste le plus proche.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

AIN DOMICILE SERVICES

Secteur Bresse/Revermont
Maude Lacroix
Foyer Soleil
01851 Marboz
04 74 42 02 14/ 06 83 98 46 17
ads01-ml@orange.fr

Siège social
1133 avenue de Lyon
01960 Péronnas
04 74 21 42 52
www.ain-domicile-services.fr

Personnes âgées, handicapées, familles, actifs, ...

AIN DOMICILE SERVICES
vous propose des interventions en fonction de vos besoins

Vie quotidienne
Aide à la réalisation des repas, ménage, entretien du linge, courses...

Aide à la personne
Aide à la toilette, aide à l'alimentation, aide au lever et au coucher, aide aux déplacements dans le logement

La présence de nuit, la garde de nuit
Assure une surveillance sécurisante toute la nuit

Vie sociale et relationnelle
Promenade, lecture, jeux, garde d'enfants de moins de 3 ans et de plus de 3 ans, transport accompagné

Devis et évaluation au domicile GRATUITS

Agrément qualité n°N031106 A 001 Q007

Renseignements utiles

Urgences et dépannages
POMPIERS - 18
URGENCES MEDICALES (SAMU) - 15
GENDARMERIE - 17
CENTRE ANTI-POISON DE LYON - 04 72 11 69 11
URGENCE LYONNAISE DES EAUX - 0810 779 779
SOGEDO - 03 84 48 83 37
Dépannage électricité - 09 72 67 50 01

Point Accueil Solidarité du Revermont
Le Pré de la Cour - Meillonnas
Tél : 04 74 47 13 00

Soins infirmiers
TREFFORT
Mulot Evelyne - 04 74 51 31 22
Pozzeto Françoise - 04 74 51 30 13
ST ETIENNE-DU-BOIS
Cabinet Mayer-Robin-Ballester - 04 74 30 50 12
COLIGNY
Cabinet Gouiller-Perrin - 04 74 30 17 10

Portage des repas
Association RePAS - ST ETIENNE-DU-BOIS
Permanences téléphoniques 04 74 25 85 86 :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h
Responsable Courmangoux :
Crozet Jeanine - 04 74 51 56 76

Téléalarme
MUT-APPEL Mutualité de l'Ain - Bourg-en-Bresse
04 74 32 37 06
ADMR-FILIEN - Viriat - 04 74 23 21 35
ASSYSTEL - 04 74 55 22 26

Services d'aides à domicile
ADMR BRESSE REVERMONT - St-Etienne-du-Bois
Responsable: Mme Pin - 04 74 25 85 37
AIN AIDES SERVICES - Marboz
Responsable: Mme Lacroix - 04 74 42 02 14
ADAPA - St Etienne-du-Bois
Responsable : Mme Soupe dit Dubois - 04 74 24 57 78

Ambulances
Taxi Bresse Revermont - Transport malade assis -
04 74 51 02 56 ou 06 11 71 37 49
Ambulances Bressanes - Bourg - 04 74 24 79 69
Centre Ambulancier de Bourg - 04 74 45 00 34
Ambulances des Pays de l'Ain - Coligny - 04 74 45 05 99

Mairie de Courmangoux
2 rue des Vignes
01370 COURMANGOUX
Tél : 04 74 51 50 31
Fax : 04 74 51 55 36
E-mail : mairie@courmangoux.fr
Site internet : www.courmangoux.fr
Ouverture au public :
Mardi : 14h - 18h00
Vendredi : 14h - 18h00

Location de salles et chapiteau

	Société de la commune ou CCTER	Habitant de la commune	Extérieur à la commune
Salle des fêtes			
Salle 1er jour	46 €	77 €	153 €
Salle jour suivant	23 €	39 €	77 €
Cuisine 1er jour	16 €	46 €	77 €
Cuisine jour suivant	8 €	23 €	39 €
Lave vaisselle	16 €	16 €	16 €
Chauffage	55 €	55 €	55 €
Salle Piquet			
Salle 1er jour	23 €	31 €	39 €
Salle jour suivant	12 €	16 €	20 €
Chapiteau	50 €	60 €	

Presse
CORRESPONDANTE DU PROGRES :
Madame Sylvette Gaillot
CORRESPONDANTE DE LA VOIX DE L'AIN :
Madame Bernadette Luzy

Foyer des Mousserons
01370 TREFFORT
04 74 42 33 04 - 06 24 67 90 49
relais.caramel@wanadoo.fr

180 allée des écoliers
01370 ST ETIENNE-DU-BOIS
04 74 25 08 46
pom-cannelle@orange.fr

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
15 rue Gabriel Vicaire
01000 BOURG-EN-BRESSE

Carnaval de l'Envol 26 février 2012